Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition dans un immeuble bâti



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

Rue George Guynemer
(Batiment 56)
97438 STE MARIE

Propriétaire

DID Saint Denis 974
Caserne Lambert
BP 50800
97476 Saint denis cedex

Demandeur

DID Saint Denis 974
Caserne Lambert
BP 50800
97476 Saint denis cedex

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Date du rapport : 08/09/2025

Date de visite : 25/08/2025

Nombre de pages : 39

Fait à : Sainte Marie

Référence du dossier :
2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56

974411800Y_0056_AMT_RAT_20250825

Nombre de prélèvements : 20

Le présent rapport est établi par :
Jerome GAUDRIN

dont les compétences sont certifiées par :
WE.CERT 13 rue de Saintignon 57100 THIONVILLE
sur la durée de validité du 15/09/22 au 19/12./27
Certificat de compétence :
n° C2020-SE11-046
Contrat d'assurance :
AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2025

Révision	*Date*	*Objet*
Version initiale	*25/08/2025*	*Établissement du Dossier Technique*

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE 3

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE 3
2. PERIMETRE DU REPERAGE 3

II. CONCLUSIONS 3

III. OBJET DE LA MISSION 4

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE 4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES 4

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION 5

1. PRESTATIONS REALISEES 5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE 5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE 5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION 6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION 6

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE 7

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE 7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE 8
3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF 10
4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES 10

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT 11

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION 12

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS 14

ANNEXE 3 - PV ANALYSES 16

ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS 37

ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES 38

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE 39

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Démolition des locaux cités dans le périmètre de repérage

2. PERIMETRE DU REPERAGE

ensemble des parties batis

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Niveau	Local	Matériau ou produit
Néant		

III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalablement à sa démolition. Elle comporte :

- La recherche de la présence des matériaux et produits de la liste C de l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique;
- L'identification, la localisation et la quantification des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante.

Le présent rapport est destiné à **constituer le rapport de repérage avant démolition de l'immeuble ou partie d'immeuble.**

L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel l'article R 1334-22 du Code de la Santé Publique et les textes qui lui sont liés (en particulier arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et du contenu du rapport de repérage), et également l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis .
Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et porte sur les composants de la liste C définis dans l'annexe 13-9 au code de la santé publique.

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des parois enterrées.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres
Date de construction : AV 1997

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
	chenil 1
	chenil 2
	exterieur
	abri couvert

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.

☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.

☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA La Réunion (Cofrac : 1-6585)

☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.

☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Mr PACCOU

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

Parties non visitées devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre ::

:

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
Croquis 1	Croquis 1

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.
Successivement sont présentés :

> Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
> Les composants de la liste C repérés sans amiante (§V.2 et V.3)
> Les composants de la liste C pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)	Quantité*2
Néant	-	-				

*1 : *N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)*
*2 : *La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.*

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	chenil 1 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P001 (chenil 1 - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	chenil 1 (Murs)	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux - Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) blanc	P002 (chenil 1 - Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	chenil 1 (Murs)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …)	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) blanc	P003 (chenil 1 - Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	chenil 1 (toiture)	-joint de fixation des toles de toiture - --joint de fixation des toles de toiture	-joint de fixation des toles de toiture	P004 (chenil 1 - toiture)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	chenil 1 (caniveaux)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - - beton de scellement du caniveaux	beton de scellement du caniveaux	P005 (chenil 1 - caniveaux)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	chenil 1 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - - equerre d'etancheité au sol	equerre d'etancheité au sol	P006 (chenil 1 - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	chenil 2 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P007 (chenil 2 - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	chenil 2 (Murs)	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux - Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) blanc	P008 (chenil 2 - Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	chenil 2 (Murs)	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …)	Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, …) blanc	P009 (chenil 2 - Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	chenil 2 (toiture)	-joint de fixation des toles de toiture - --joint de fixation des toles de toiture	-joint de fixation des toles de toiture	P010 (chenil 2 - toiture)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	chenil 2 (caniveaux)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - - beton de scellement du caniveaux	-beton de scellement du caniveaux	P011 (chenil 2 - caniveaux)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	chenil 2 (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - - equerre d'etancheité	equerre d'etancheité	P012 (chenil 2 - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement (et localisation)	Conclusion (justification)
ZPSO-013	abri couvert (Murs)	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux - Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) blanc	P013 (abri couvert - Murs)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	abri couvert (toiture)	-joint de fixation des toles de toiture - --joint de fixation des toles de toiture	-joint de fixation des toles de toiture	P014 (abri couvert - toiture)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	exterieur (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P015 (exterieur - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	exterieur (Sol)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P016 (exterieur - Sol)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	exterieur (regard d'eau pluvial)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P017 (exterieur - regard d'eau pluvial)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	exterieur (arriere chenil 2)	-muret beton - --muret beton	-muret beton	P018 (exterieur - arriere chenil 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	exterieur (allee)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	Ragréage	P019 (exterieur - allee)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	exterieur (regard arriere chenil 2)	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Ragréage	beton de fond	P020 (exterieur - regard arriere chenil 2)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 -
FICHE D'IDENTIFICATION

ANNEXE 2 -
PLANS / CROQUIS

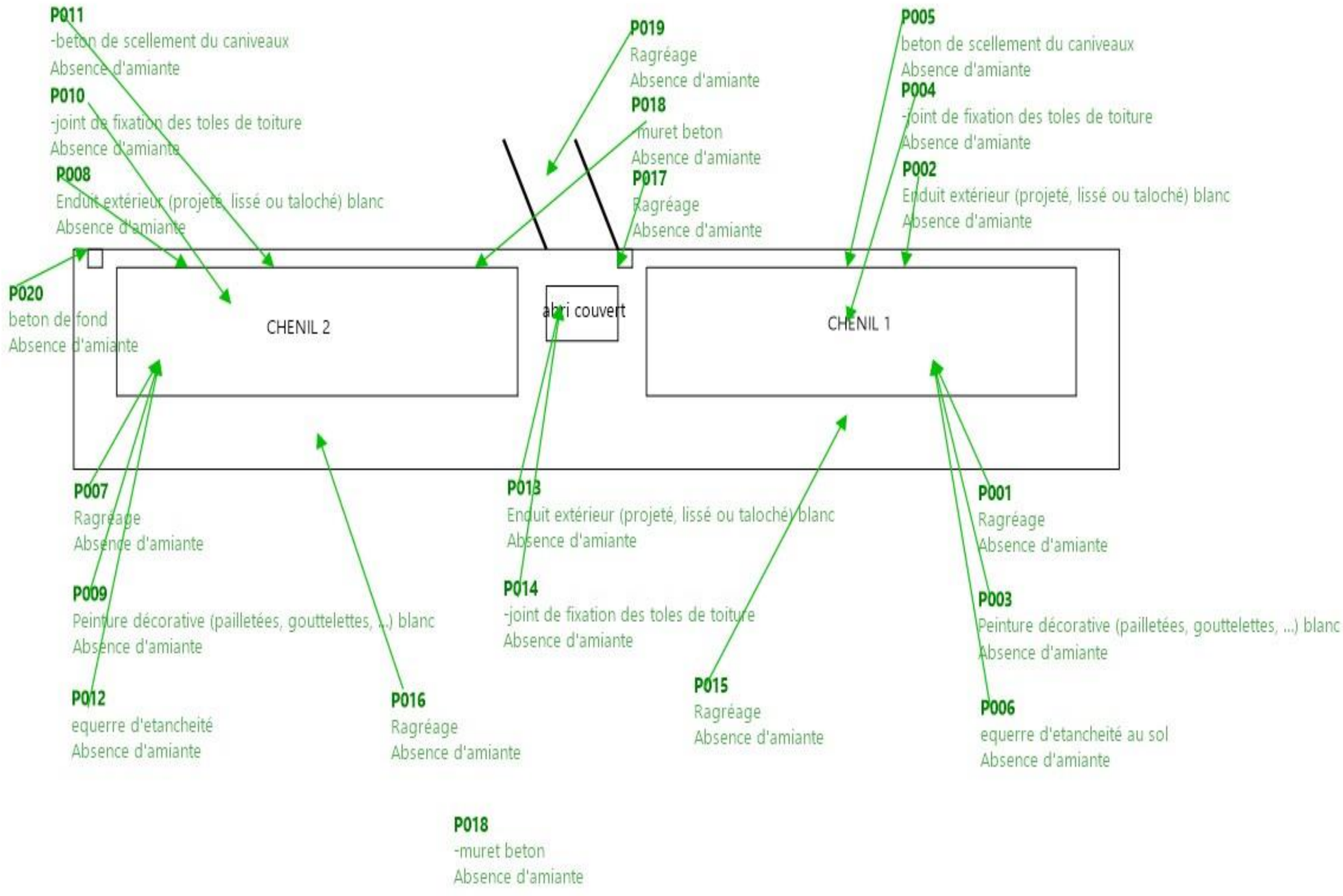


Planche de repérage technique

N° planche :1/1

Nom du plan :

Croquis 1

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
33 rue André Lardy
Sainte Marie

Adresse du bien :

Rue George Guynemer
(Batiment 56)
97438 STE MARIE

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56
Rédacteur : Jerome GAUDRIN
Date : 08/09/2025

Commentaires :

ANNEXE 3 -
PV ANALYSES

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-37 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-37
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P001 - Ragreage - chenil 1

Description ITGA	Peinture / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Ragréage gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-38 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-38
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P002 - Enduit exterieur (projete, lisse ou taloche) blanc - chenil 1

Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-39 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-39
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P003 - Peinture decorative (paillletees, gouttelettes,) blanc - chenil 1

Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-40 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-40
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P004 - -joint de fixation des toles de toiture - chenil 1

Description ITGA	Matériau bitumineux noir

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau bitumineux noir	META (B) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-41 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-41
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P005 - beton de scellement du caniveaux - chenil 1

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-42 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-42
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P006 - equerre d'etancheite au sol - chenil 1

Description ITGA	Matériau compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-43 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-43
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P007 - Ragreage - chenil 2

Description ITGA	Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸Ragréage gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-44 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-44
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P008 - Enduit exterieur (projete, lisse ou taloche) blanc - chenil 2

Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-45 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-45
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P009 - Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) blanc - chenil 2

Description ITGA	Peinture / Matériau compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-46 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-46
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P010 - -joint de fixation des toles de toiture - chenil 2

Description ITGA	Peinture / Matériau bitumineux noir

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau bitumineux noir	META (B) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-47 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-47
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P011 - -beton de scellement du caniveaux - chenil 2

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-48 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-48
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P012 - equerre d'etancheite - chenil 2

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-49 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-49
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P013 - Enduit exterieur (projete, lisse ou taloche) blanc - abri couvert

Description ITGA	Peinture / Enduit compact gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-50 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-50
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P014 - -joint de fixation des toles de toiture - abri couvert

Description ITGA	Peinture / Matériau bitumineux noir

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Peinture non séparable + Matériau bitumineux noir	META (B) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-51 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-51
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P015 - Ragreage - exterieur

Description ITGA	Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Ragréage gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-52 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-52
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P016 - Ragreage - exterieur

Description ITGA	Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Ragréage gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-53 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-53
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P017 - Ragreage - exterieur

Description ITGA	Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Ragréage gris	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-54 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-54
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P018 - -muret beton - exterieur

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-55 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-55
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P019 - Ragreage - exterieur

Description ITGA	Ragréage gris avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▸Ragréage gris avec poussières	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SOCOTEC

Immeuble Les Cuves de La Mare 30, Rue André Lardy
97438 SAINTE MARIE
Tél : 02.62.13.55.81
Fax :
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6585

Portée disponible
sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT322509-56 EN DATE DU 05/09/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC REUNION (REUY6)
Jerome GAUDRIN
33 Rue André Lardy
97438 Sainte-Marie

Prélèvement :

Commande ITGA : IT3225-2351
Echantillon ITGA : IT322509-56
Reçu au laboratoire le : 03/09/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56_2025_08_25_1448_1190
Dossier client	2503REUY6000003/FAZSOI/BA181/bat56 - Rue George Guynemer 97438 STE MARIE
Echantillon	P020 - beton de fond - exterieur

Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 05/09/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : MGX

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Mylène MATTEI Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

ANNEXE 4 -
AUTRES DOCUMENTS

ANNEXE 5 -
CERTIFICAT DE COMPETENCES

Numéro d'accréditation
4-0634
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

WE-CERT
CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

«Version 01»

Décerné à : **GAUDRIN Jérôme** Sous le numéro : **C2020-SE11-046**

Domaine (S) concerné (S)	VALIDITE
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(SANS MENTION)**	**X**
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE **(MENTION)**	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ	**X**
DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION	**Du 15/09/2022 Au 19/12/2027**
DIAGNOSTIC CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB	**X**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(SANS MENTION)**	**Du 15/09/2022 Au 19/12/2027**
DIAGNOSTIC DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE DANS LES IMMEUBLES BATIS **(MENTION)**	**Du 15/09/2022 Au 19/12/2027**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (METROPOLE)	**X**
DIAGNOSTIC ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES (DROM-COM)	**Du 15/09/2022 Au 19/12/2027**

Les compétences répondent aux exigences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Délivré à Thionville, le 15/09/2022
Par WE-CERT
Mme. Julie HOFFMANN - Responsable de certification

WE CERT
16 rue de Villars
57100 THIONVILLE
Tél. 03 72 52 02 45
SIRET RCS 838 51995 00021 - APE 7120B

WE-CERT "Qualit'compétences" - 16 rue de Villars, 57 100 THIONVILLE
Tél : 03 72 52 02 45 - mail : admin@qualit-competences.com;
SAS au capital de 7500 Euros – RCS de Thionville – Code APE / NAF, 7120B N°SIRET 88851995600021

ANNEXE 6 -
ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**
01 41 34 55 00

N°ORIAS **07 001 037**
Site ORIAS **www.orias.fr**

Assurance et Banque

Votre contrat

Construction : Responsabilité civile professionnelle et exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**

SOCOTEC REUNION SAS
33 Rue André Lardy – La Mare
97438 SAINTE MARIE

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC REUNION SAS
33 Rue André Lardy – La Mare
97438 SAINTE MARIE
N°SIREN : 321 936 197 R.C.S. Saint Denis de la Réunion

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

- les missions relatives à l'établissement de l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante, prévu à l'article L.1 334 – 13 du Code de la Santé Publique ainsi que toutes autres missions de vérification technique.
- Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-26 du code de la construction et de l'habitation.
- les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.
- les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.
- les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 03/01/2025
POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
Directeur Général Délégué d'AXA France

AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° **FR** 14 722 057 460. **AXA France Vie** - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959RCS Nanterre. **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° **FR** 39 775 699 309. **AXA Assurances Vie Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. **Juridica** -SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. **AXA Assistance France Assurances** - SA au capital de 31 275 660 €451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° **FR** 81 451 392 724. **Entreprises régies par le Code des assurances.**